

Conseil exécutif

Quatre-vingt-douzième session
Gyeongju (République de Corée), 14 octobre 2011
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

CE/92/2
Gyeongju, le 12 octobre 2011
Original : anglais

Désignations aux organes subsidiaires du Conseil exécutif et au Conseil d'administration de la Fondation ST-EP de l'OMT

I. Nominations aux organes subsidiaires du Conseil exécutif

1. Les Commissions régionales ont proposé les candidatures ci-après pour les organes subsidiaires du Conseil :

a) **Comité sur le développement durable du tourisme**

Afrique :

- Sénégal
- Seychelles

Asie de l'Est et Pacifique :

- Chine

Moyen-Orient :

- Iraq

Amériques :

- Bahamas
- Bolivie

Europe :

- Serbie
- Israël

Asie du Sud :

- Iran

b) **Statistiques et compte satellite du tourisme**

Afrique :

- Afrique du Sud
- Mozambique

Asie de l'Est et Pacifique :

- Philippines

Moyen-Orient :

- Arabie saoudite

Amériques :

- Argentine
- Colombie

Europe :

- Israël
- Géorgie

Asie du Sud :

- Inde

Représentant des Membres associés :

- Macao (Chine)

c) Comité sur le marché et la compétitivité

Afrique :

- Namibie
- Tunisie

Amériques :

- Mexique
- Uruguay

Asie de l'Est et Pacifique :

- Australie

Europe :

- Bélarus
- Croatie

Moyen-Orient :

- Oman

Asie du Sud :

- Népal

d) Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié

Afrique :

- Madagascar

Amériques :

- Jamaïque

Asie de l'Est et Pacifique :

- Chine

Europe :

- France

Moyen-Orient :

- Égypte

Asie du Sud :

- Iran

II. Conseil d'administration de la Fondation ST-EP de l'OMT

2. En vertu de la constitution de la Fondation ST-EP de l'OMT, le Conseil exécutif désigne sept représentants des États Membres de l'OMT (un pour chacune des Commissions régionales, plus un représentant supplémentaire de la région Afrique) pour siéger au Conseil d'administration de la Fondation.

3. Le mandat des membres actuels du Conseil d'administration de la Fondation expire à la fin de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

4. Le Secrétaire général soumettra au Conseil exécutif une proposition en vue de la désignation d'États Membres de l'OMT au Conseil d'administration de la Fondation après avoir consulté les présidents des Commissions régionales.

5. Les membres nouvellement désignés au Conseil d'administration de la Fondation prendront leurs fonctions le 14 octobre 2011.